



Dans ce numéro :

Le mot du Maire 3

Vie Associative 4/6

Si Villaudric m'était conté - Hier 7

Si Villaudric m'était conté - Aujourd'hui 8

Histoire de la Haute Garonne 9

Le bureau de poste de Villaudric

La demande de rendez-vous avec M. le Directeur de la Poste M. Micouleau est envoyée depuis la semaine dernière. Nous l'avons sollicité dans la deuxième quinzaine du mois de septembre afin de pouvoir mobiliser les derniers signataires de la pétition. Cette dernière a remporté un franc succès, aussi c'est fort du soutien de la population que nous irons apporter cette revendication. Les personnes qui souhaitent accompagner la délégation d'élus sont priées de se faire connaître au secrétariat de Mairie, nous les informerons sur la date, et l'heure de départ de Villaudric.

Les dates à retenir pour ce mois

Mercredi 1 septembre : Amitié

Reprise de l'activité Scrabble

Mardi 7 à partir de 14 h : ALV

Reprise de l'activité peinture

Mercredi 8 à partir de 15 h : CIJV

Inscriptions pour l'école de foot au stade

Jeudi 9 à 14 h 30 : Amitié

Goûter d'anniversaire et loto

Dimanche 12 de 9 h à 18 h :

Vide grenier

Mardi 21 : ALV

Reprise des cours de gymnastique

Samedi 25 à Noë : Amitié

Fête de la fédération départementale des Aînés

Dimanche 26 à 14 h 30 : Pétanque

Challenge de la Municipalité

Samedi 2 octobre : Pétanque

Challenge Inter villages

Dimanche 3 - Toute la journée :

4ème Fête du Terroir

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Ségué

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 1

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles

(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois d'octobre**

Jusqu'au 23 septembre - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A vendre :

- CLIO ESS 97 - 5P - 5Ch - CT : ok
- 120 000 km
Prix : 2300 € -
Tél 05 61 82 92 66 (19h à 20 h 30)
- 1 living rustique, façade en chêne massif
1 table ronde Ø 115 cm avec 2 rallonges amovibles
6 chaises rustiques avec chassis amovible
Prix à débattre -
Tél : 05 61 52 57 38 HR
- Lit d'angle ancien très bon état -
Prix : 130 €
Meuble télé hifi noir - Prix : 45 €
Table basse de salon dessus verre -
Prix 30 €
Tél : 05 61 82 95 18
- Cause double emploi
Scanner UMAX neuf ASTRA SLIN 1200 SE - Prix : 50€
Tondeuse thermique BESTGREEN Confort 51cm tractée moteur : BRIGGS & STRATTON - Démarrage électrique
Prix 150 €
Tél : 05 62 79 11 63

Offre de service :

- Dame donne cours à domicile : allemand, français, espagnol à compter d'octobre 2004
Tél : 06 70 28 25 15
- Etudiante Bac S donne cours pour jeunes ayant quelques difficultés dans n'importe quelle matière. Appelez le 05 61 82 94 22 après 18 h 30 et demandez Lucie

Les Numéros utiles

MAIRIE: Lundi après-midi

Mardi matin

mercredi, jeudi

de 9h à 12h / 14h à 18h

Samedi matin

Téléphone : 05 61 82 44 13

Fax : 05 61 82 96 60

Messagerie : mairie@villaudric.fr

Site Internet : <http://www.villaudric.fr>

Salle des Fêtes 05 61 82 88 89

Garderie 05 61 82 62 66

École Maternelle 05 61 82 62 66

École Élémentaire 05 61 82 41 91

Stade 05 61 82 62 81

CAJ 05 62 79 36 21

La POSTE 05 61 82 43 96

Presbytère 05 61 82 41 42

Fax : 05 61 82 83 40

Docteur DIRANI 05 61 82 90 79

Infirmières BISEAUX - ROUX

06 11 11 33 70

ou 06 88 94 22 39

Laboratoire Médical Fronton

05 61 82 65 06

Laboratoire Médical Villemur

05 61 09 90 40

AMBULANCES JP CUNNAC

Domicile 05 61 82 04 09

AMBULANCES ex Frontonnaises

Domicile 05 61 82 96 28

FUNÉRARIUM 05 61 82 91 90

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

Centre antipoison 05 61 49 33 33

EDF

Renseig clientèle 0 810 82 93 72

Dépannage électricité 24 h/24

0 810 33 31 31

GDF

Dépannage gaz 24 h/24

0 810 43 30 81

Correspondante "La Dépêche du Midi"

Mme CAMUS 05 61 82 94 22

Correspondante "Le Petit Journal"

Mme Brancy 05 63 67 39 58

Le mot du Maire

MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FÊTES

Les travaux d'isolation phonique de la salle des fêtes sont terminés. Les fenêtres sont équipées d'un double vitrage isolant phonique, les portes également. Elles sont, en plus, doublées à l'intérieur et à l'extérieur d'une protection métallique.

La climatisation réversible remplace le système de chauffage d'origine. Elle permet un meilleur contrôle de la température ambiante.

Un nouveau contrôle a été réalisé après travaux pour mesurer l'effet de l'isolation et le niveau sonore émergent.

Le montant de ces travaux est de 27 716 € pour la climatisation, 19 136 € pour l'isolation phonique, 2 265 € pour le limiteur de son et 4 000 € pour les deux contrôles acoustiques.

Total 53 117 €.

Ces travaux représentent un investissement lourd compte tenu du nombre limité de manifestations utilisant un orchestre ou une disco. Ils améliorent le confort d'utilisation de la salle des fêtes.

La location de la salle se fera avec une nouvelle réglementation qui tient compte des nouvelles conditions d'utilisation et des nouveaux équipements.

COLLECTE DES SERINGUES

Le SIVOM de Fronton met en place une collecte des seringues et déchets de soins piquants pour les particuliers en auto-médication résidant dans les huit communes dont il a la charge en matière de collecte des déchets. Cette action a été mise en place en partenariat avec les pharmacies de ces communes ainsi que les laboratoires d'analyses médicales de Fronton, Bruguières et Villemur.

Les seringues et déchets de soins piquants sont des

déchets dangereux. En les jetant dans les poubelles d'ordures ménagères, les proches, le personnel de collecte et de tri sont exposés à de graves risques infectieux (hépatites B ou C, VIH,...) ou toxiques. Le SIVOM de Fronton pour aider à l'élimination de ces déchets de soin en toute sécurité, met à disposition des boîtes de conditionnement conçues spécialement pour les seringues avec une ouverture spécifique et une fermeture sécuri-

sée. Dans le souci de préserver l'anonymat, ces boîtes seront disponibles gratuitement dans les pharmacies du SIVOM sur présentation d'une ordonnance. Une fois remplies ces boîtes seront déposées dans les laboratoires partenaires. Le SIVOM se charge ensuite de faire collecter et éliminer ces déchets par une entreprise spécialisée. Le laboratoire délivrera un bon pour obtenir une nouvelle boîte.

RECUPERATION DES CARTOUCHES D'ENCRE INFORMATIQUE

Les cartouches d'encre font partie des déchets qui polluent l'environnement et dont on ne sait que faire lorsqu'il faut les éliminer. Dans les prochains jours une convention sera passée entre la Mairie et une association,

qui assure la collecte et le recyclage de ces cartouches. Celles-ci seront triées, dépolluées et recyclées. Elles sont utilisées dans la confection des boucliers plastique des voitures. Une borne de dépôt sera placée dans l'entrée

de la Mairie. Elle sera accessible à tous. L'association Micro-Colt, partenaire de cette opération, aide à l'emploi de personnes handicapées ou en difficulté.

VENTE DU TRACTEUR

La Mairie a reçu plusieurs offres pour l'achat du tracteur et des roues.

Il faut rappeler que le tracteur était **vendu pour pièces**. Il ne pouvait donc pas obtenir une nouvelle carte grise.

Tracteur : quatre offres , de 340 € au plus offrant à **1200 €**
Roues : trois offres, de 260 € au plus offrant à **450 €**

Amitié Villaudricaine

Les vacances scolaires se terminent, chacun va bientôt reprendre son rythme habituel. L'été n'aura pas été trop chaud, fort heureusement. Nous espérons que ces semaines de détente auront été bénéfiques pour tous.

ACTIVITES PROCHAINES : de SEPTEMBRE

Mercredi 1er septembre : Reprise du **Scrabble**, qui a lieu tous les mercredis de 14 à 16 heures.

Jeudi 9 septembre, Goûter d'anniversaires et loto

Samedi 25 septembre, Fête de la Fédération **départementale** à NOE, avec **Concours de Belote et de Pétanque, Lo-**

to, Repas de Fête : apéritif, salade ger-soise, croustade aux fruits de mer, confit de canard forestière, plateau de fromages, nougat glacé, vins et café, suivi d'un **Grand Bal**. Le tout pour 23 €. Inscriptions auprès de Roger Chorches, tél : 05 61 82 48 80.

ACTIVITES PROCHAINES : D'OCTOBRE, etc.....

Jeudi 7 octobre : Petit Loto.

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 octobre : Voyage au **Pays Basque**. Il ne reste plus que quelques places, inscrivez-vous sans tarder auprès de Roger Chorches.

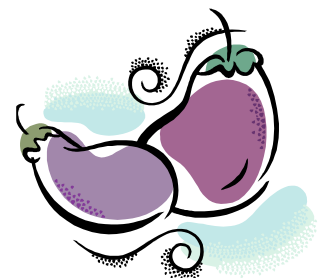
Jeudi 18 novembre : Petit Loto.

Jeudi 16 décembre : Goûter de Noël.

La recette du mois de l'Amitié : Cake à la ratatouille

Ingrédients : 3 œufs, 150 g de farine, 1 sachet de levure, 4 cl d'huile d'olive, 12,5 cl de lait entier, 100 g de gruyère râpé, 1 tomate, 1/2 oignon, 1/2 aubergine, 1/2 courgette, 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 3 feuilles de basilic, 1 petit bouquet de cerfeuil, pincées de sel, 2 pincées de poivre, du thym et du laurier.

- Préchauffez votre four à 180 °C (thermostat 6).
 - Épluchez et coupez tous les légumes. Dans une poêle, mettez 2 cuillerées à soupe d'huile, faites-y blondir les oignons, puis ajoutez les aubergines, les courgettes, et les tomates un peu plus tard, le sel, le poivre, thym et laurier. Laissez mijoter durant environ 20 minutes.
 - Laissez refroidir et parsemez de basilic et de cerfeuil ciselés.
 - Pendant ce temps, fouettez les œufs, la farine et la levure dans un saladier. Incorporez petit à petit l'huile et le lait préalablement chauffé. Ajoutez le gruyère et mélangez. Incorporez les légumes à la pâte, mélangez encore.
 - Versez dans un moule à cake non graissé et mettez au four pendant 45 minutes.
- ✓ Vous pouvez rajouter du cumin dans votre ratatouille, cela lui donnera un goût exotique du plus bel effet !



C.I.J. Villaudric Football

Le foot, c'est reparti !

La saison 2004-2005 se présente bien. Nous l'attaquons avec une nouvelle formation, les moins de 15 ans. C'était l'objectif que nous nous étions fixés, et nous l'avons atteint.

Par contre nous avons essayé, mais nous n'avons pas pu reconstruire une équipe seniors. A ce jour nous ne disposons que de 13 joueurs, ce qui est un effectif insuffisant pour attaquer une saison. Je regrette que nos anciens joueurs de Villaudric ne se soient pas manifestés, c'est fort dommage.

Peut être arriverons nous la saison prochaine à remonter cette formation senior, mais plus les années

passent, plus ce sera difficile, sauf si nous arrivons à amener nos prometteurs jeunes espoirs jusque là, ce qui serait idéal.

Les inscriptions pour l'Ecole de foot, auront lieu le mercredi 8 septembre à partir de 15h au stade municipal de Villaudric. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Moulin Marie-José au 05.61.82.81.84,
- ou Bureau Alain au 05.61.82.36.79.

Si vous voulez participer à la vie du Club, nous sommes aussi à la recherche de bénévoles, accompagnateurs, éducateurs.

Je voudrais vous rappeler que la saison passée, nos

équipes se sont très bien classées dans leurs compétitions respectives :

Les filles ont terminé premières de leur championnat, et finalistes malheureuses de la coupe.

Les moins de 13 ans finissent premiers de leur groupe, et ne sont éliminés de la coupe qu'en 1/ 4 de finale.

Pour les benjamins, le maintien, objectif principal, est atteint.

Les poussins et les débutants, ont été comme tous les ans, super, et nos « papys » toujours en forme !

C'est reparti !...

Le Président.



Félicitations aux féminines et aux moins de 13 ans

Club bouliste Villaudricain



Le club vous informe de son prochain programme :

Le dimanche 26 septembre, *challenge de la municipalité* en doublettes formées, il sera suivi des récompenses et de l'apéritif offert par la municipalité, ainsi que d'un repas grillades offert par le club.

Le samedi 02 octobre suite et fin du *challenge inter - villages* à Fronton en doublettes.

Pour mémoire, avant cette dernière compétition,

- Villaudric possède 14 points
- Fronton 9 points
- Bouloc 7 points

Donc dans cette ultime rencontre, "la bataille" reste toujours présente.

LE BUREAU

Comité des Fêtes

Bien que très occupés par les préparatifs de la Fête, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont encouragés en participant à nos manifestations : la fête de la Musique et le repas de la fête locale. Nous

vous remercions aussi pour l'accueil lors de notre passage pour le programme de cette fête.

Marché de l'Avent

Dimanche 28 novembre 2004

De 9 h à 18 h

**Dans la salle des fêtes
et ses alentours**

1er marché de l'Avent

*Décorations, plaisirs de la table,
gourmandises, cadeaux,...
tout pour un Noël réussi.*

Si vous souhaitez participer en tant qu'ex-
posants, prière de vous faire connaître
avant le 25 septembre

Des bulletins d'inscriptions seront
disponibles soit :

- chez les commerçants
- à la mairie
- Inter-associations : Mme Des-
champs 05 61 82 48 88
- sur Internet : www.villaudric.fr.

*Places limitées - réponse assurée au plus tard
mi-octobre*



Amicale Loisirs Villaudric

ADOS et ADULTES

**GYMNASTIQUE: à comp-
ter du 21 Septembre 2004**
Salle des fêtes de Villaudric

- le mardi matin de 9h15 à 10h15
- le mardi soir de 18h45 à 19h45 et de 20h00 à 21h00
- le jeudi soir de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00

**PEINTURE ET ENCA-
DREMENT : à compter du 7**
Septembre 2004 Salle des aî-
nés

le mardi après-midi à partir de
14 heures

MARCHE : En fonction des
personnes intéressées (une ré-
union sera organisée en début
de saison.

TARIFS : Adhésion + assu-
rance : 10€ par personne
(payables à l'inscription)

Cotisation mensuelle : 20€
(payable en début de période)

Cotisation trimestrielle: 45€
(payable en début de période)

Cotisation annuelle : 120€
(payable en début de période)

Inscriptions au début des cours.

Pour tout renseignement vous
pouvez téléphoner à :

ARTICO Joseph : 05 61 82 48
89

HILAR Lisou : 05 61 82 91 04

MANNEVILLE Josselyne : 05
61 82 46 96

A BIENTÔT LE BUREAU

*C'est la rentrée :
Saison 2004 - 2005*

Vide greniers



Venez chiner !!!!, nous vous attendons

**Le dimanche 12 septembre 2004,
de 9 h à 18 h**

Sur la place et la rue Pierre Fauré

Dès le matin à la buvette : café et viennoiseries
le midi : sandwiches, frites, boissons.

Félicitations à nos jeunes

Félicitations à M. Pascal Fantuz qui s'est classé 4^{ème} du championnat de France espoir de VTT lequel se déroulait le 10 juillet dernier à Auvers Saint Georges dans l'Essonne.

État civil

Naissance :

Adam MOURRÉ né le 25/06/2004 à Toulouse
- 41, route de Sayrac

Mélina ABADIE née le 30/06/2004 à Toulouse
- 13, route de la Gare

Romy BUSCATO née le 9/07/2004 à Toulouse
- 16, route de Bouloc

Mariage :

Toshimichi TAKAHASHI et Monique PHILIPPE le 14/08/2004
- Chemin de la Garenne

Si Villaudric m'était conté : HIER



Construite en 1866 la mairie et l'école de Villaudric à sa principale façade très régulière et décorative, exposé au midi le long du chemin de grande communication n°9. L'ouverture d'entrée des élèves est placée à gauche ; l'entrée de la cour, à droite, entre l'école et la maison Labit. Au premier étage de la façade sont pratiquées trois grandes ouvertures donnant le jour, deux dans la salle de la mairie, une sur le palier de l'escalier qui donne accès à la mairie et au logement particulier de l'instituteur.

La salle de classe, sise au rez-de-chaussée, est portée un peu en arrière de la façade. Elle est éclairée à l'est et à l'ouest par quatre grandes ouvertures à deux ouvrants de haut en bas. La longueur de la salle de classe est de 8 mètres, sa largeur de 7,50 m et sa hauteur de 4 mètres.

En septembre 1981 un projet de transfert des locaux administratifs est présenté. Il s'agit d'acheter en bordure du chemin de la Gare les terrains appartenant à Mme Vve MAZERIES Catherine et à M.CHABANON Roger - Louis afin d'y édifier le complexe Mairie-Salle des Fêtes que nous connaissons aujourd'hui. Les installations nouvelles sont inaugurées le 17 décembre 1983.

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI

Vendredi 20 août 2004, Villaudric commémorait le 60^{ème} anniversaire de la terrible tragédie qui ensanglantait notre village. 19 victimes, de nombreux blessés, tel était le lourd bilan laissé par une colonne allemande lors de sa retraite.

Après la cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Pierre Dintilhac, le cortège s'est dirigé à la plaque commémorative érigée sur les lieux même du drame. Là, en présence d'une imposante délégation d'anciens combattants et de résistants (il y avait plus d'une vingtaine de porte-drapeaux), de nombreuses personnalités représentant des associations



Pays " Girou Tarn Frontonnais" , M. Bonhomme Conseiller Général, de nombreux maires du canton, des présidents des associations villaudricaines, M. Séguy maire de Villaudric prit la

liberté et de justice. Il souligna le rôle qu'a joué la construction de l'Europe dans la réconciliation des peuples et le rôle que doivent jouer les générations nouvelles dans la transmission de notre histoire. Puis ce fût la lecture d'un témoignage par un groupe de jeunes. Moment d'une extrême émotion que surent exprimer avec force Clara, Lucie, Marion, Sahila et Kevin. Après le dépôt de gerbes et la minute de recueillement, la sonnerie aux morts et la Marseillaise retentirent. Tous les partici-

pants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur à la salle des fêtes ou une exposition sur les combats de la Libération et sur Jean Moulin est à découvrir jusqu'à la mi-septembre aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Rappelons qu'un fascicule rassemblant les différents témoignages de cette tragédie est en vente à la mairie au prix de 1 €



d'anciens combattants dont M. Guy Darmanin , des personnalités politiques dont M. Auban sénateur, Mmes Ivorra et Marconis conseillères régionales, M. Gérard Bapt député et président du

parole. Il rappela les combats qui précédèrent la Libération de la France, les atrocités commises par les nazis, le rôle joué par la Résistance et les valeurs qui animaient tous ces jeunes gens épris de



Histoire de la Haute Garonne et sa région.

L'organisation nouvelle fut mise sur pied dans le milieu de l'année. Déjà les corps municipaux avaient été constitués en vertu de l'instruction du 14 décembre 1789. Celui de Toulouse s'était réuni pour la première fois le 28 février 1790. Une Commission de 3 membres, nommés par le roi le 9 mars, fut chargée de procéder à la formation du département, de convoquer les assemblées et de décider provisoirement des difficultés qui se présenteraient. L'assemblée électorale, qui devait nommer les administrateurs, se réunit à Toulouse du 8 au 22 août. Une certaine agitation y régna, car le parti pris contre la ville de Toulouse qui s'était déjà manifesté lors des élections aux États généraux avait reparu ; d'autre part la division des partis dans la ville favorisait ses adversaires. Le district de Saint-Gaudens, qui en raison de son étendue et de la modicité du prix de la journée de travail avait un grand nombre de citoyens actifs et par suite une très nombreuse représentation dans l'assemblée, prétendait la diriger ; le maire de Saint-Gaudens, Tatareau, en était président, et le district voulait s'assurer le plus grand nombre possible de sièges dans l'assemblée départementale. On finit cependant par décider que, sur les 36 administrateurs à nommer, les districts de Toulouse et de Grenade en

nommeraient chacun 5, ceux de Revel, Villefranche, Castelsarrasin, Muret et Rieux chacun 4, et celui de Saint-Gaudens 6. Un représentant de chaque district figura dans le Directoire exécutif du département. A partir du 23 août, on procéda aux élections des membres des assemblées de district. Le nouvel ordre administratif fut ainsi complètement établi.

Le nouvel ordre judiciaire ne tarda pas à l'être aussi. L'organisation de la justice fut opérée par le décret du 16 août 1790 dans les cadres de l'administration civile, département, district, canton, et, comme celle-ci, sur les bases de l'élection. Le 3 novembre 1789, la Constituante avait décidé que les Parlements resteraient en vacances et que les Chambres de vacations continueraient à fonctionner. Après l'établissement de l'ordre nouveau, la suppression des Parlements fut décrétée (6 et 7 sept. 1790). Lorsque parurent les lettres patentes supprimant tous les offices vénaux de judicature, les protestations ne manquèrent pas de s'élever et, entre autres, la Chambre des vacations de Toulouse rendit à ce sujet un arrêt qui attira l'attention de la Constituante et qui devait, sous la Terreur, conduire ses signataires à l'échafaud. Pour le moment, apposition des scellés fut faite le 29 septembre sur le greffe, et le Parlement de Toulouse

termina ainsi sa longue existence. Les membres des tribunaux de district furent élus dans le courant d'octobre et ils furent avant la fin de l'année installés dans leurs fonctions.

C'est encore le 1 octobre 1790 que prirent fin les fonctions de l'intendant en Languedoc. La vieille province n'avait point elle aussi laissé passer sans protester le mouvement qui la menaçait dans son existence même. Le 16 octobre 1789, la Noblesse de la sénéchaussée de Toulouse avait encore réclamé le maintien du Languedoc dans son intégrité. Mais ces voix du passé se perdaient dans le grand courant nouveau. Suivant un décret de janvier 1790, un commissariat provincial fut constitué pour la période de transition afin de liquider les dettes et de régler les affaires pendantes. Il ne manqua point de difficultés à résoudre ; mais enfin tout se termina, les opérations s'achevèrent pour le Languedoc le 31 août 1791, et à cette date le nom même de la province disparut.

De toute l'organisation ancienne il ne devait rien rester, même les diocèses religieux, qui avaient été jusque là les cadres les plus permanents, puisque certains, comme le diocèse de Comminges, reproduisaient encore les formes des cités romaines. La Constituante décida, dans la constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, qu'il y aurait

désormais un diocèse par département ; des 83 sièges épiscopaux conservés, 10, dont celui de Toulouse, devaient être érigés en métropoles. La métropole du Sud s'étendait sur les départements de la Haute-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Aveyron, du Lot et du Tarn. On devait procéder aussi à un remaniement des paroisses. Et conformément aux principes généraux, évêques et curés seraient élus, comme les autres administrateurs. Bien qu'elle prétendit respecter le dogme, l'Assemblée réformait ici non plus seulement l'État mais l'Église, et elle visait en fait à constituer une église nationale. Aussi les protestations ne firent-elles que grandir. Pour vaincre les résistances, le décret du 27 novembre 1790 imposa aux ecclésiastiques exerçant des fonctions publiques l'obligation du serment. Ce fut alors la guerre allumée. L'obligation fut d'abord diversement appréciée. Tandis que dans l'ancien diocèse de Toulouse on ne compta guère que des réfractaires, plus de la moitié des prêtres de l'ancien diocèse de Comminges prêteront volontiers le serment demandé ; mais plus l'on alla, plus l'opposition se fortifia.

A suivre....

LE DIMANCHE 3 OCTOBRE

C'EST LA 4^{ÈME} EDITION DE LA FETE DU TERROIR A VILLAUDRIC



Dès 10 heures du matin, venez à la découverte des produits du terroir de notre commune.

Venez déguster les spécialités de nos commerçants et producteurs,

Venez apprécier la qualité de leurs vins réputés,

Venez humer le parfum de la violette.

Sur la place du village et sous chapiteau vous pourrez découvrir et consommer tous ces produits le midi et (le soir selon le temps).

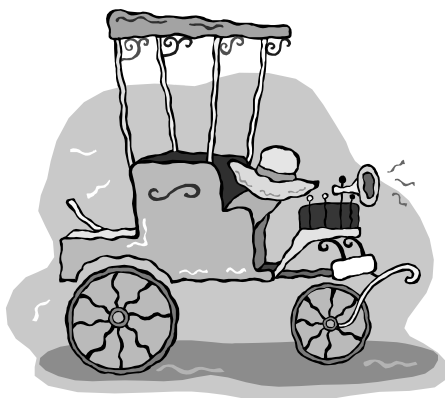
Vous pourrez également régaler vos yeux en contemplant les différentes expositions de nos artistes et créateurs locaux : graveur sur verre, expositions de peintures sous verre à la salle de l'Amitié Villaudricaine, compositions florales et créations diverses.

Vous pourrez en même temps admirer la beauté et le charme d'une exposition de voitures anciennes.

Si vous aimez les belles et grosses motos, venez voir leurs énormes machines les « Goldwin » et profitez des balades que vous proposeront les « Chevaliers de la Chope ».

Vous pourrez aussi redécouvrir l'authenticité et la beauté de métiers anciens Sabotier, Forgeron, Ciseleur, Mouleur, Sculpteur (qui fera une animation pour les enfants) ...

Vous pourrez aussi, si vous aimez la nature et la marche, participer à un jeu de piste découverte du patrimoine (départ à partir de 15 heures sur la Place).



Pour les amateurs de pétanque, le concours se déroulera en doublettes formées, que vous soyez licenciés ou non. Inscriptions 14h, jet du but à 14h30.

Une animation musicale assurera cette manifestation.

Promenade en calèche pour les enfants.

Venez nombreux, ambiance assurée.

José Solé

DISCO et MUSETTE

